

L'élu palois Dartigolles condamné en appel pour diffamation à l'encontre de Génération identitaire.

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 11 mars 2022



*Tout arrive, même le plus inattendu !
C'est Valeurs Actuelles qui informe... les autres ???*

**[Info VA] Pau : Dartigolles condamné en
appel
pour diffamation à l'encontre de Génération**

identitaire

Selon nos informations, l'élus palois a été jugé coupable en appel au tribunal d'Aix-en-Provence.

Par valeursactuelles.com

Publié le 5 mars 2022

Reviement de situation. Le 12 février dernier, [Sud Ouest*](#) faisait savoir que le tribunal correctionnel de Grasse (Alpes-Maritimes) avait relaxé Olivier Dartigolles. Pour rappel, l'élus communiste de Pau était accusé de diffamation à l'égard de Génération identitaire. Un vice de procédure avait entraîné la nullité de la plainte déposée par le mouvement.

** Dès le jour de la relaxe prononcée par le tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes), Sud-Ouest avait publié l'info... Pour la condamnation, on attend toujours !!! Ce qui a de quoi étonner de la part d'un média si respectueux de l'honnêteté de l'information !!!*

Diffamation avérée

Mais selon nos informations, Olivier Dartigolles a finalement été jugé coupable en appel le 28 février dernier à Aix-en-Provence. La nullité de la plainte n'est cette fois-ci pas retenue et l'élus est finalement condamné à verser 500 euros de dommages et intérêts et 800 euros à Génération identitaire, représenté par son liquidateur, pour « faute civile par la diffamation ». Pour rappel, l'élus palois avait notamment relié, sur le plateau de CNews en 2018, le groupe militant à une série de dégradations et tags racistes et anti-migrants à Pau et son agglomération.

La République des Pyrénées nous informe aussi, à sa manière !
<https://www.larepubliquedespyrenees.fr/politique/olivier-dartigolles/diffamation-envers-generation-identitaire-olivier-dartigolles-gagne-au-penal-pas-au-civil-9530586.php>